

Département de la Haute Garonne, qui a déclaré n'être
 point parent des époux, de Bonnemaison Jean,
 blanchisseur âgé de cinquante ans, demeurant à
 Blagnac, département de la Haute Garonne, qui a
 déclaré n'être point parent des époux, de Guibert
 Augustin, boulanger, âgé de quarante cinq ans
 demeurant à Blagnac, département de la Haute
 Garonne, qui a déclaré n'être point parent des époux,
 de Delas François époux âgé de vingt six ans
 demeurant à Blagnac, département de la Haute
 Garonne, qui a déclaré n'être point parent des époux,
 Meunier Jacques, lesquels, ainsi que les époux et
 le père de l'époux, ont signé avec nous le présent
 acte après que lecture en a été faite. L'un des époux
 a déclaré me savoir signer

Bergé Petronille Samoyan

Bergé Agnès Dilest F.


 Prêtre

No 30
 Mariage de
 Amélie Jules
 Alexandre Augé
 avec
 Charolles
 Luciente Philépine

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatre et le
 deux Mai à onze heures du matin,
 Pardevant nous, Bessac Etienne, capitaine
 de Légion, officier de l'état civil de la commune de Blagnac,
 arrondissement de Toulouse, département de la Haute
 Garonne, ont comparu: le sieur Amélie Jules Alexandre
 Augé, né à Anaisson, arrondissement de Tarbes,
 département de l'Aude, ainsi qu'il résulte de
 l'extrait en forme qu'il nous a remis sans profession,
 âgé de vingt six ans, demeurant à Blagnac, département
 de la Haute Garonne, né le quatre Mai mil huit
 cent quarante trois, fils majeur de Augé Joseph
 décédé à Anaisson, département de l'Aude, le
 seize Février mil huit cent cinquante-cinq,
 ainsi qu'il résulte de l'extrait en forme qu'il nous a remis
 et de Pouchère Jeanne, décédée à Anaisson
 département de l'Aude, le six Janvier mil huit cent
 cinquante quatre, ainsi qu'il résulte de l'extrait
 en forme qu'il nous a remis, procédant comme
 personne libre et indépendante.
 Et Madame Charolles, Hyacinthe Philépine



née à Eice, (Belgique) le onze août mil huit
 cent quarante, ainsi qu'il résulte de l'extrait
 en forme qu'il nous a remis, avec ses premières noces de
 Alfred Jaudent, quand vivait, comptable, décédé à
 Toulouse le sept Décembre mil huit cent soixante
 deux, ainsi qu'il résulte de l'extrait en forme
 qu'il nous a remis, demeurant à Blagnac,
 département de la Haute Garonne, fille majeure
 de Jean Paul Charolles, décédé à Toulouse
 le vingt Mai mil huit cent soixante trois, ainsi
 qu'il résulte de l'extrait en forme qu'il nous a
 remis et de Françoise et de Delas Delahaye âgée
 de soixante cinq ans, sans profession, demeurant
 à Auch, arrondissement de Muret, département
 de la Haute Garonne, procédant avec le consentement
 et en présence de sa mère.

Lesquels après avoir déclaré sur notre interpellation
 qu'il a été fait un contrat de mariage passé devant
 M^e Felus Caveride, notaire à Toulouse le
 vingt-neuf avril de la présente année, nous ont
 requis de procéder à la célébration de leur mariage
 dont les publications ont été faites en cette commune
 les Dimanches vingt sept, avril et quatre Mai mil
 huit cent quatre-vingt quatre, sans qu'il soit intervenu
 aucune opposition.

Après avoir donné lecture de toutes les
 pièces ci-dessus mentionnées ainsi qu'en chap 5
 du code civil, titre cinq du mariage, faisant droit
 à la réquisition des comparants, nous leur avons
 demandé s'ils voulaient se prendre pour époux.
 D'après leurs réponses séparées et affirmatives
 nous avons prononcé au nom de la loi que les
 Dits sieur Amélie Jules Alexandre Augé et
 Coame Charolles Hyacinthe Philépine sont
 unis par le mariage.

Dont acte a été fait et passé de la
 publiquement, dans une des salles de la maison
 commune, les portes ouvertes, en présence de
 la mère de l'épouse et de Bruel Jean Baptiste
 instituteur, âgé de quatre deux ans, demeurant à Blagnac,
 département de la Haute Garonne, qui a déclaré n'être
 point parent des époux, de Cocoe Augustin,
 âgé de cinquante ans, médecin, demeurant à Blagnac,
 département de la Haute Garonne, qui a déclaré n'être point
 parent des époux, de Delas François, époux, âgé de